

DANIEL BUREN

PEINTURE SUR TISSU, 1972

Daniel Buren se définit lui-même par la formule : « vit et travaille in situ ». Sa démarche artistique s'apparente à l'art conceptuel et s'est précisée, en 1966-1967, à partir de son association avec le groupe BMPT (soit les initiales des participants: Buren, Mosset, Parmentier et Toroni), unis autour du choix d'un motif pictural simple, particulier à chacun d'eux. Depuis, le travail de Buren se caractérise par l'utilisation systématique de bandes verticales alternées blanches et de couleur, d'une largeur invariable de 8,7 cm. La trace concrète de peinture, sur toile ou sur papier à l'origine, est créée pour elle-même et non pour représenter ou signifier quelque chose. Buren rejette toute classification artistique et prend position dans un débat sur la peinture par ses installations et par des textes théoriques (*Ecrits*, 1965-1990), dans lesquels il attaque l'art et dénonce son illusion. L'artiste intervient dans l'espace de galeries ou de musées et dans des lieux publics, qu'il investit avec des bandes de matériaux variés comme le bois, le miroir, le formica, le métal ou le marbre, en fonction de l'architecture et des symboles attachés au site choisi. L'exemple le plus connu par la polémique qu'il souleva, est celui des *Deux Plateaux* du Palais-Royal à Paris (1986). Contestant un ordre social établi, Buren travaille à modifier la perception de l'espace, par exemple avec un jeu de miroirs (capc-musée d'art contemporain de Bordeaux en 1991), et souligne le plus souvent des éléments particuliers, un tuyau de chauffage, du mobilier urbain... **Peinture sur tissu** révèle par son titre ce que l'on voit, en même temps que l'œuvre affirme la planéité du mur sur lequel elle prend place.



Daniel BUREN
1938, Boulogne-Billancourt

Peinture sur tissu
1972

Peinture acrylique blanche
sur tissu rayé blanc et rouge
248 X 209 cm

Acquis avec l'aide de la DMF en 1988
Inv. : 1988.03

➤ ŒUVRE EN RAPPORT



Daniel Buren, *Les colonnes du Palais-Royal*—Paris